



Objectifs

- Maîtriser les IFRS, nouveau langage de l'information financière
- Savoir établir et auditer des comptes établis en IFRS
- Comprendre les enjeux de la transition pour l'entreprise : systèmes d'information, organisation, gestion de projet
- Obtenir le « Certificat IFRS » délivré par l'Ordre des Experts-comptables et la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes

Contenu

Le programme aborde le sujet à deux niveaux : d'une part les impératifs et les enjeux de la transition à court terme, d'autre part l'application quotidienne des normes internationales sur un plus long terme. Il aborde à la fois les problématiques liées à la préparation des comptes et celles liées à l'audit des comptes en IFRS.

Des fondamentaux aux évolutions potentielles de la profession, tous les aspects des IFRS sont couverts.

I. Fondamentaux

- Contexte
- Le projet IFRS 2005
- La convergence
- Les grands principes
- L'impact du passage sur les sociétés européennes
- Reconnaissance du revenu
- Contrats à long terme

II. Faits générateurs

- Passifs et provisions
- Autres événements particuliers
- Méthode du taux effectif
- Engagements sociaux
- Paiements en actions
- Contrats de location

III. Valorisation

- Immobilisations
- Impairment
- Stocks
- Créances et autres actifs
- Conversion en devises
- Hyperinflation
- Agriculture, extraction et assurance

IV. De la consolidation à l'information financière

- La consolidation
- Le bénéfice par action
- L'information intermédiaire
- Les tableaux et notes annexes

- Les impôts différés
 - L'information sectorielle
- V. Première application et instruments financiers
- Première application
 - Instruments financiers
- VI. Bouclage
- IFRS : rester à jour
 - Vers XBRL
 - La gestion du projet IFRS
 - Réaliser un diagnostic
 - Les impacts système
 - Récapitulatif
 - Performance reporting
 - Les sujets de mémoire
 - Rappels et débats

Pédagogie

Programme conçu par des professionnels spécialistes des normes internationales.

Travaux pratiques prévus tout au long du parcours.

Tests de validation des connaissances et rédaction d'un rapport professionnel.

A l'issue des travaux, et après décision du jury, délivrance d'un certificat conjointement par le CSOEC et la CNCC.

Durée

150 heures (dont 30 heures de travail personnel sur le rapport). Deux formules :

- en continu sur 6 mois à raison de 2 ½ jours par mois.
- en intensif sur 3 mois à raison d'une semaine par mois.

Public

Experts-comptables, commissaires aux comptes, collaborateurs confirmés, stagiaires et professionnels exerçant en entreprise.

Contacts et inscriptions

CFPC, Centre de Formation de la Profession Comptable

Tél : 01 45 45 40 44

a.pottier@cfpc.net

florence.ripert@finharmony.net

www.cfpc.net

www.focusifrs.com